



Nouvelles IED

N° 44 - 25 septembre 2022

**Dans ce numéro : le compte-rendu de
l'Assemblée générale des adhérents de l'IED
du Jeudi 22 septembre 2022 (pages 2 et ss)**

Relevé de conclusions de l'Assemblée générale de l'IED Jeudi 22 septembre 2022

L'assemblée générale a été précédée par une réunion du Conseil d'administration sortant qui a :

- Validé le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale,
- Préparé la discussion sur les orientations 2022/2023,
- Mandaté le trésorier pour ouvrir un compte d'épargne au nom de l'Institut,
- Examiné l'état des candidatures pour le renouvellement du conseil d'administration.

Les 18 membres du Conseil d'administration étaient présents (9) ou représentés (9).

L'assemblée générale est ouverte à 18h par le Président, Jean-François Merle, le quorum ayant été atteint avec 29 membres présents (11) ou représentés (18).

1 – Rapport d'activités 2021/2022

Le Président, Jean-François MERLE, présente le rapport d'activité de l'association

Lors de la précédente assemblée générale (16 septembre 2021), il avait été convenu que l'activité de l'Institut Edouard-Depreux au cours du premier semestre 2022 serait très probablement réduite, en raison d'une part des incertitudes liées à la crise sanitaire mais surtout en raison de la séquence électorale du printemps qui allait focaliser les attentions.

Rappelons d'abord qu'à l'issue de cette assemblée générale, nous avons accueilli Gilles CANDAR, président de la Société des études jaurésiennes, qui avait développé l'analyse d'une tribune qu'il avait fait paraître dans « Le Monde », sur le thème : « Défense républicaine et front républicain, d'hier à aujourd'hui ». La vidéo de cette conférence peut être consultée sur le site de l'ITS.

Nous nous étions pleinement engagés dans le rappel de la manifestation du 1^{er} novembre 1961 en réplique à la répression de la manifestation des Algériens du 17 octobre, à travers la brochure co-éditée avec l'ITS (au retraitage de laquelle nous avons contribué cette année), mais aussi lors de la réunion de présentation et de commémoration organisée au « Maltais rouge » le 1^{er} octobre 2021 (vidéo disponible sur le site ITS).

Nous avons également retenu le principe de procéder à la numérisation des actes des deux colloques des débuts de l'IED, qui n'ont jamais été publiés ; il s'agit de « Un socialiste au ministère de l'Intérieur : Edouard Depreux », tenu le 5 décembre 1987, et de « L'idée de planification démocratique dans la gauche française », en date du 22 avril 1989.

C'est désormais chose faite puisque ces textes sont rassemblés dans deux brochures de l'ITS ; elles auraient dû être disponibles à cette AG mais ne le sont pas en raison d'un retard imprévu de livraison ; elles le seront finalement la semaine prochaine.

Dans le cadre des activités propres de l'Institut Édouard-Depreux, qui consacrent – comme on le voit – son enracinement sur la thématique des premières années du PSU, celles précisément pendant lesquelles s'est exercé le magistère d'Edouard Depreux, il nous reste à mettre en œuvre ce qui avait été envisagé pour expliciter la filiation du PSA au PSU.

Nous avons évidemment participé cette année encore aux activités de l'ITS qui font plus particulièrement sens à l'IED, et notamment l'enregistrement des « Mémoires vives du PSU »

consacrées à notre président d'honneur Jean-François Kesler ainsi qu'à Henri Leclerc (vidéos disponibles sur le site ITS).

Nous avons d'ailleurs suivi de près la rénovation engagée du site Internet de l'ITS, en veillant à ce que les fonctionnalités supplémentaires envisagées permettent un archivage commode et un référencement accessible des activités de l'IED. Dans la mesure où le fait d'avoir nos vidéos et documents sur le site de l'ITS nous dispense d'avoir un site propre, dont la gestion est toujours compliquée, et dans la mesure où notre budget nous le permet, je propose que nous versions 500 € au fonds de dotation de l'ITS à titre de rétribution de cet hébergement.

Parmi les activités de l'ITS qui vont nous mobiliser, il y aura bien entendu la préparation de la séance consacrée au Congrès d'Alfortville de 1963 : nous devons constituer lors de l'AG un petit groupe de volontaires pour travailler à la préparation de cette échéance avec l'ITS.

Depuis la précédente AG, 4 numéros du bulletin *Nouvelles de l'Institut Edouard-Depreux* sont parus :

- le n° 40, du 20 septembre 2021, incluant un compte rendu de l'AG
- le n° 41, de juillet 2022, annonçant l'AG du 22 septembre et diverses publications,
- le n° 42, d'août 2022, rappelant l'AG du 16 septembre et la parution des « Mémoires vives du PSU » consacrées à Henri Leclerc
- le n° 43, de septembre 2022 , préparant l'AG.

La première convocation à l'Assemblée générale du 22 septembre a été envoyée le 30 juin 2022 à l'ensemble des adhérents.

L'AG 2022 aura comme à l'accoutumée à renouveler par tiers le conseil d'administration de l'IED, soit 6 postes : ceux de Georges GONTCHAROFF, Bernard GRINFELD, Jacques LEVY, Gilles MORIN, Bernard RAVENEL et Jacques SALLOIS.

Il est à noter que le conseil d'administration de l'IED ne s'est pas réuni physiquement au premier semestre de 2022 pour les raisons exposées ci-dessus. Il l'a été juste avant le début de cette Assemblée générale. L'expérience acquise à l'ITS au cours de la période de pandémie nous conduit cependant à penser qu'il faudra pouvoir le réunir en visio-conférence en tant que de besoin.

Les représentants de l'IED au CA de l'ITS ne sont pas renouvelables cette année.

Depuis qu'il a pleinement repris ses activités en 2009, l'IED a co-organisé le cinquantenaire du PSU en 2010, et s'est investi en tant que membre fondateur dans la création en 2012/2013 de l'Institut Tribune socialiste. Il en a accompagné le développement depuis lors, et constate que sous sa forme de fonds de dotation, l'ITS a largement rempli les buts qui lui étaient assignés, mais se heurte à des incertitudes qui tiennent aussi bien à la démographie, du fait de l'âge moyen des personnes ayant participé à un moment à un autre à la vie du PSU, qu'aux aléas qu'implique son mode de gouvernance.

Pour répondre à ces incertitudes et assurer la pérennité de ce qui a été entrepris, l'IED avait l'an dernier émis le souhait que l'ITS d'une part engage son passage au stade de fondation, et d'autre part adapte sa gouvernance, en prévoyant la présence au conseil d'administration – aux côtés des membres fondateurs - de représentants des donateurs, dans la mesure où ce sont eux qui assurent au présent et dans le moyen terme la capacité d'action et de développement de l'ITS.

La modification des statuts nécessaire a été adoptée par l'ITS le 19 mai 2022 et la représentation des donateurs au sein du CA de l'ITS est désormais effective.

*La discussion sur le rapport d'activités et celle sur les orientations de 2021/2022 ayant été menées dans le même temps, le vote sur le rapport d'activité a eu lieu en fin de séance ; **le rapport a été adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.***

2 – Questions financières

21 - Rapport financier 2021

Le trésorier, Louis Jouve, présente le rapport financier sur les comptes définitifs de 2021 : la trésorerie de l'association avait achevé l'exercice 2020 avec un solde positif de près de 3000 euros. L'année 2021 a permis d'améliorer encore ce résultat avec un solde au 31 décembre 2021 de **4 102,27** euros, en raison de la faiblesse de nos dépenses d'une part, et en revanche, de la générosité de certains de nos adhérents d'autre part.

Il y a eu 32 adhérents cotisants en 2021, chiffre se situant dans la moyenne pluriannuelle habituelle.

Le rapport financier 2021 de l'association est approuvé à l'unanimité.

22 – Comptes 2022 au 21 septembre 2022

Au 21 septembre 2022, l'avoir du compte est de : 3 981,97 euros, se situant ainsi presque au même niveau que celui atteint au 31/12 2021. En effet, nos dépenses d'éditions cette année (610 euros) ont été presque contrebalancées par les cotisations 2022 déjà rentrées.

Une vingtaine de cotisations 2022 sont actuellement rentrées, y incluses celles relevées à l'ouverture de la présente AG.

23 – Taux de Cotisation 2023

Sur proposition du président, l'assemblée générale décide de reconduire en 2023 le taux des cotisations existant : 10 euros cotisation de base et 30 euros pour accéder au système de déduction fiscale, avec reçu fiscal.

En outre la proposition faite pour l'assemblée générale d'attribuer gratuitement les deux brochures des « colloques Depreux » à tout adhérent s'acquittant d'une cotisation d'au moins 50 euros reste valable.

24 – Création d'un livret de caisse d'épargne

L'assemblée générale confirme la décision du Conseil d'administration mandatant le trésorier pour ouvrir un livret d'épargne de l'IED, et décide d'y affecter 50% de notre avoir, soit 2 000 euros.

25 – Versement compensateur à l'ITS

L'assemblée approuve la proposition du Président, formulée dans le rapport d'activité, de verser 500 € au fonds de dotation ITS à titre de rétribution de l'hébergement qu'il consent de nos vidéos et documents sur son site, ce qui nous dispense d'avoir à gérer un site propre.

3 – Programme d'activités 2022-2023

Comme indiqué dans le cadre du rapport d'activités, nous n'avons malheureusement pas reçu pour cette assemblée les deux brochures relatives aux colloques Depreux :

- « Un socialiste au Ministère de l'Intérieur : Edouard Depreux », le 5 décembre 1987, avec notamment une intervention d'Yves Dechezelles sur le Statut de l'Algérie ;
- « L'idée de planification démocratique dans la Gauche française », le 22 avril 1989, qui comportait une table ronde consacrée au « Projet du PSU et le Contre-plan ».

Elles seront annoncées dès réception effective au siège de l'IED, rue de Malte.

Il nous faudra réfléchir à la diffusion de ces documents au-delà de l'IED ; la brochure sur le Plan pourrait par exemple intéresser la CFDT.

S'agissant de l'axe de travail sur la connaissance du PSA qui avait été fixé l'an dernier, nous avons progressé en ce qui concerne :

- D'une part la thèse de Gilles Morin sur le PSA, qu'il a transmise à Roger Barralis ; nous en disposons désormais en version numérisée lisible, malgré son ancienneté, et elle sera dans un premier temps portée à la connaissance des membres du CA qui le souhaitent ; le Conseil d'administration aura ensuite à déterminer les conditions de sa meilleure exploitation, en accord avec Gilles Morin ;

- D'autre part le relevé de ce qui existe à l'OURS, Frédéric Cépède ayant transmis à Jean-François Merle une note sur l'état des lieux des travaux sur le PSA et le PSU ; il semble que l'essentiel des éléments disponibles sur le PSA se trouve dans le fonds Verdier.

S'agissant du travail à effectuer en commun avec l'ITS sur la commémoration fin janvier 2023 du Congrès d'Alfortville, plusieurs propositions sont faites :

- Demander à un historien (B Ravenel ou un jeune chercheur) de re-situer le Congrès d'Alfortville dans son « moment PSU » ;
- Faire dialoguer les « anciens » ayant connu ce Congrès : élus au CPN en résultant (Georges Gontcharoff, Henri Benoist, Jean-François Kesler) ou pas (Yves Tavernier, ...) ;
- Réaliser un dossier de presse sur le Congrès, etc.

Un groupe de travail ITS-IED préparera cette échéance.

4 – L'IED dans l'ITS

41 - Renouvellement des représentants de l'IED au CA de l'ITS

Nos représentants ne sont pas renouvelables cette année.

42 – Propositions pour l'ITS

L'Assemblée générale se félicite d'avoir vu adoptée par l'ITS fin 2021 sa proposition de l'année précédente tendant à donner une place délibérative aux donateurs de l'ITS au Conseil d'administration de ce dernier. Notre demande tendant à voir évoluer le statut de l'ITS vers un statut de fondation reste, elle, d'actualité.

L'AG est informée de ce que l'association « ESU, PSU et UNEF années soixante » se propose de se transformer en club des amis du centre Jacques Sauvageot.

5 - Renouvellement du conseil d'administration de l'IED

Cinq des 6 administrateurs sortants se représentent ; il s'agit de : Georges GONTCHAROFF, Bernard GRINFELD, Gilles MORIN, Bernard RAVENEL et Jacques SALLOIS. A sa demande, Jacques LEVY est remplacé par Françoise ATTALI qui a accepté d'être candidate.

Les six candidat-e-s sont réélus à l'unanimité pour un nouveau mandat de trois ans.

L'assemblée générale laisse place à 19h à la conférence-débat organisée par l'IED autour de Fabien ESCALONA, docteur en science politique et journaliste, et Brigitte GAÏTI, professeure de science politique à l'Université Paris I, qui nous ont entretenus du thème « La Vème République repeinte aux couleurs de la IVème ? ».

=====

Pour adhérer / réadhérer à l'IED : COTISATIONS 2022

Cotisation de base : 10 € -

Membre donateur : à partir de 30 € (avec reçu fiscal)

Votre cotisation vous ouvre droit à une réduction fiscale de 66 %. Ainsi, une cotisation de 30 € vous revient effectivement à 10 €. Naturellement, vous pouvez donner davantage.

**Par chèque à l'ordre de l'Institut Edouard-Depreux
à envoyer à l'adresse ci-dessous**

INSTITUT EDOUARD DEPREUX – IED - 40 rue de Malte - 75011 Paris